III

A propos de : Hubert DEVIJVER, *The Equestrian Officers of the Roman Imperial Army*, vol. II (MAVORS, Roman Army Researches edited by M. P. SPEIDEL, vol. IX), Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1992, 356 pages, index.

par M. CHRISTOL

Déjà en 1989, un premier ouvrage, le volume VI de la série MAVORS, alors éditée par GIEBEN à Amsterdam, rassemblait vingt et un articles de H. DEVIJVER sur les officiers équestres de l'armée impériale romaine. Sous le même titre, en 1992, paraissent dix-sept études dont les dates de parution, pour seize d'entre elles, s'échelonnent de 1988 à 1991, tandis que la dix-septième, qui devait paraître dans le courant de 1992, est encore sous presse à la date de rédaction de ce compte rendu.

L'auteur est bien connu par ses études prosopographiques, notamment par le recueil si précieux intitulé *Prosopographia Militiarum Equestrium quae fuerunt ab Augusto ad Gallienum* (*P. M. E.*). Mais cet ouvrage n'est pas un répertoire clos ou achevé. En effet ce type de recueil, indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux structures de l'État impérial, nécessite une constante mise à jour : nouveaux documents, nouvelles réflexions imposent de retoucher les pièces de ces livres jamais terminés, montrant, s'il le fallait, qu'on ne peut dissocier l'élaboration judicieuse du matériau — qui n'est pas l'illusoire mais trop courante compilation — de son utilisation ou de ses interprétations. Ici la recherche pointilliste et érudite sert l'histoire. Faut-il dire que la plupart des articles qui sont reproduits résultent du regard critique porté sur le travail déjà réalisé et remis constamment sur le métier, ou bien s'appuient pour en approfondir la signification sur les résultats déjà acquis ?

Un premier groupe, dans ces études, met donc en évidence cette méthode indispensable de la *retractatio*, dont procèdent ou procèderont les notices améliorées de l'*opus magnum* ou de ses suppléments. Ce sont en général des articles brefs, fixés sur une démonstration de détail. Il en est ainsi, par exemple, pour le réexamen de la carrière militaire de Pertinax (p. 11-18) où sont confrontés l'*Histoire Auguste*, l'abréviateur de Dion Cassius et les documents épigraphiques. Mais il en va de même pour quelques autres personnages moins illustres dont la carrière ou la situation font l'objet de propositions suggestives. Ainsi on ne pourra que se rallier, liste de parallèles à l'appui, à la restitution du titre *a militiis* dans l'inscription de *[---] Hermias, AE* 1982, 132 (p. 148-153). Considérés dans leur ensemble ces travaux concernent des carrières qui s'échelonnent tout au long des trois premiers siècles de notre ère, celle de *Cn. Petronius Asellio* appartenant à l'époque augustéenne (p. 305-315) et celle de *Q. Atilianus* appartenant à la fin du III[e] siècle (p. 218-219). Elles offrent donc un échantillon de l'évolution du service militaire des chevaliers romains.

Au passage, l'auteur ne peut esquiver des thèmes complémentaires, qui sont comme récurrents dans tout le livre. C'est d'abord l'enracinement municipal de l'ordre équestre, dont le constat conduit non seulement à des observations sur son rôle dans la vie sociale des cités d'Italie et des provinces, mais encore à des remarques sur les points de contact entre les simples notables municipaux et ce groupe social qui se trouve à un niveau plus élevé. Trois études ponctuelles font entrer directement dans le sujet (p. 40-57, 148-153, 298-303), mais aussi plusieurs analyses régionales (en particulier p. 154-211 et 228-286).

Aussi ajoutera-t-on à l'index V (« *general* ») quelques références complémentaires soit à la rubrique « municipal elite », soit à la rubrique « *militiae equestres*, social origin » : p. 99, 107, 109.

Une de ces analyses ponctuelles peut, à notre avis, faire l'objet de nuances ou de commentaires qui divergent sur quelques détails. Il s'agit de la carrière d'un notable nîmois, déjà fort discutée, dont le monument qui supporte l'inscription a été depuis peu complété grâce à une heureuse découverte : l'angle supérieur gauche, jusqu'ici restauré, que connaît H. DEVIJVER grâce à l'amabilité de D. DARDE, conservateur du Musée archéologique de Nîmes, a été publié sous le titre « Inscriptions inédites de la cité de Nîmes », par P. GARMY et J. PEY, dans *Documents d'archéologie méridionale*, 7, 1984, p. 155 avec ill. p. 156, mais n'a été raccordé au monument de *Sex. Adgennius Macrinus* (*C. I. L.*, XII, 3175 et 3386) que plus tard. Si l'on doit conserver comme date la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. (H. DEVIJVER, p. 44), l'argument fondé sur la dénomination de l'épouse de ce chevalier, *Licinia Flavilla*, peut être discuté. On ne peut voir dans le surnom une dérivation du gentilice *Flavius*, et en déduire que la mère de cette flaminique était une *Flavia*, ce qui aurait fourni un repère bien daté. *Flavilla* est plutôt un dérivé en *illus/illa*, courant dans l'onomastique des régions celtiques, qui renvoie à l'anthroponyme *Flavus*, lui-même bien attesté dans le même contexte géographique (*C. I. L.*, XII, p. 892). Quant à la carrière du personnage principal, après avoir envisagé les diverses hypothèses sur le mode d'énumération des charges, H. DEVIJVER concluait (p. 52) : « il avait été *IIIIvir iure dicundo* et *pontifex*, ensuite *praefectus fabrum*... Par la suite il opta pour la fonction plutôt administrative de tribun de légion... » A notre avis, tel qu'il est présenté ce cursus doit être lu dans l'ordre indirect de façon stricte. A Nîmes le pontificat précède très régulièrement au sein des carrières municipales le quattuorvirat (M. CHRISTOL, « L'inscription funéraire de Caius Sergius Respectus. Remarques sur le milieu des notables gallo-romains de Nîmes (*A. É.*, 1969-1970, 376) », *Mélanges P. Lévêque*, 5, Paris, 1990, p. 70-73 ; sur le cas de notre personnage, Y. BURNAND, *M. É. F. R. A.*, 87, 1975, p. 744), et pour les notables de la plus haute importance la préfecture des ouvriers pouvait être acquise de façon précoce, à l'amorce de la carrière des honneurs.

Une deuxième série d'études pourrait être qualifiée de marginale par rapport au thème majeur. Il s'agit de travaux qui résultent du souci d'expliquer des questions connexes surgissant à l'examen des carrières militaires équestres. Il en est ainsi du commentaire approfondi, à la suite de V. VELKOV et G. ALEXANDROV (*Actes du IX^e^ Congrès int. d'épigraphie grecque et latine*, I, Sofia, 1987, p. 279-285, puis *Chiron*, 18, 1988, p. 271-277), de F. BÉRARD, (*Z. P. E.*, 79, 1989, p. 129-138) et de P. LE ROUX (*Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, Lattes, 1990, p. 203-215) d'une inscription de Mésie inférieure relative à une *venatio Caesariana*. Il s'agit alors des travaux et des jours d'un officier romain de l'armée du Bas-Danube, mis à la tête de détachements en vue de capturer des ours et des bisons. On n'oubliera pas cependant que cette activité pouvait être aussi considérée comme exercice d'entraînement ou de manœuvre, si l'on se réfère à Iulius Africanus (Fragment des *Cestes*, I, 14, VIEILLEFOND, p. 151). Il est curieux qu'aucun des auteurs qui commentèrent l'inscription n'ait versé au dossier la mosaïque de la chasse militaire de la villa de Piazza Armerina, longuement étudiée par H.-I. MARROU, « Sur deux mosaïques de la villa romaine de Piazza Armerina », dans *Christiana Tempora*, Rome, 1978, p. 258-285, d'abord parce que la scène montre l'emploi des diverses « armes », infanterie, cavalerie, flotte, dans une telle entreprise, mais aussi parce que le vieux personnage qui préside aux opérations, longtemps considéré comme l'empereur Maximien lui-même, ne devrait être

que celui qui ordonna cette battue pour le prince : « Nous suggérons de voir dans « il Vecchio » un tribun vieilli sous le harnais qui, encadré comme il se doit de deux subordonnés, surveille, après une fructueuse campagne de capture, l'embarquement des bêtes exotiques promises aux jeux » (H.-I. MARROU, p. 271, cf. fig. 1 a, p. 255). Tribun ou gouverneur ? Peu importe en définitive, car il s'agit d'un haut responsable militaire.

Autres mises au point : celle qui résulte du commentaire d'un passage du *Digeste*, 29, 1, 21, relatif à la situation juridique de l'officier en cours de remplacement, qui s'élargit à des considérations générales sur cette question ; mais aussi, véritable voie de recherche complémentaire, dégagée avec bonheur, celle qui concerne les monuments funéraires de soldats ou de chevaliers romains, tant de province (Nîmes, Poetovio, Mayence) que d'Italie.

Enfin un dernier groupe de notes critiques ou d'articles de synthèse, qui s'appuie sur le matériau recueilli et examiné avec soin dans la *P. M. E.*, apporte des vues suggestives sur la place de l'ordre équestre au sein des structures de l'État, à travers l'étude du recrutement des officiers équestres. Là H. DEVIJVER prend sa place dans des perspectives tracées par E. BIRLEY (à l'œuvre duquel hommage est rendu par un compte rendu, inséré p. 101-105), et remises en honneur par G. ALFÖLDY. Joints à ceux qui furent publiés précédemment, ces travaux apportent des fondements solides à tout un pan de recherches sur l'histoire du fonctionnement de l'État impérial.

D'abord par une pesée d'ensemble (p. 109-128, à compléter par la note critique des p. 106-108 et les réflexions des p. 131-132), qui mesure avec justesse le déclin progressif de la place des Italiens, puis la chute très sensible de leur participation, qui se placerait, selon H. DEVIJVER, au tournant du I^er^ et du II^e^ siècles. Le classement de la documentation met en évidence la chute qui se produit au sein de cette catégorie dans le sous-ensemble qui correspond à la période entre Trajan et Marc Aurèle. Mais comme tout classement n'est qu'un artifice commode, qui ne donne qu'une impression première, il faudrait à tout le moins l'éprouver et l'apprécier en examinant ce qui se produisit sous Domitien et, en quelque sorte, comme font les historiens de l'économie moderne ou contemporaine, analyser le phénomène « en glissement ». Au II^e^ siècle les « Occidentaux » l'emportent, d'abord de façon relative, enfin de façon absolue. Cependant l'examen des tableaux reproduits aux p. 112-119 montre qu'il faut éviter de se contenter d'approches trop glissantes. On doit en effet constater la promotion des Africains et celle des chevaliers romains issus des provinces de la périphérie européenne durant le II^e^ et le III^e^ siècles parmi ces « Occidentaux », l'ascension des ressortissants des provinces les plus extérieures (Syrie, Égypte) parmi les « Orientaux », tandis que du côté occidental la part des notables gaulois et hispaniques s'effondre. En revanche celle des notables d'Anatolie demeure toujours conséquente et même prédominante parmi les « Orientaux ».

C'est donc une évolution dissymétrique qui oppose partie latine et partie grecque de l'Empire. En Occident les régions où s'était produite dès l'époque augustéenne une insertion de tous les notables, tant ceux provenant des colonies de vétérans que ceux issus du monde indigène, dans les aristocraties de gouvernement, perdent leurs positions dans les dernières décennies du II^e^ siècle (période de Marc Aurèle à Septime Sévère). En revanche dans la partie orientale de l'Empire, la participation de provinces telles que l'Asie ou la Lycie-Pamphylie ne se rétracte pas : c'est sûrement le signe du maintien de la vitalité des cités jusqu'au cœur du III^e^ siècle. En somme, *mutatis mutandis*, l'on retrouve quelques phénomènes déjà perçus dans l'analyse du recrutement sénatorial.

L'étude de l'origine géographique des officiers équestres ayant servi en Orient (p. 66-100) offre un nécessaire complément à cette mesure d'ensemble. Deux conclusions se dégagent des diverses approches élaborées par l'auteur. Il apparaît d'abord avec netteté que l'on a utilisé de façon prédominante les chevaliers romains issus des provinces grecques et orientales dans des commandements au sein des armées d'Orient (Cappadoce, Syrie, Arabie, Egypte). Serait-on tenté de ne voir cela que viendraient à l'esprit la notion de « régionalisation » du choix de ces serviteurs de l'État et celle, plus pernicieuse, de « spécialisation ». Mais, outre que d'autres enquêtes sur d'autres armées provinciales ne fournissent pas des indications toujours concordantes, il apparaît aussi que plus la carrière des chevaliers s'épanouit dans le service de l'État, plus ils semblent prédisposés à de belles carrières, remplies de responsabilités, plus l'horizon de leurs interventions s'élargit. Nous avons là, peut-être, une image de la géopolitique impériale : un corps unifié, mais un corps immense, constitué de sous-ensembles. Chacun de ceux-ci comporte en général plusieurs provinces, entre lesquelles se nouent, par la force des choses, des liens de solidarité et de complémentarité. Ces deux niveaux constituent les cadres dans lesquels s'insère et se réalise l'utilisation des hommes.

On tiendra compte aussi, comme y invite constamment H. DEVIJVER, de la diachronie des phénomènes. Il en est un qui est mis en évidence tant par la pesée d'ensemble à laquelle nous avons fait allusion plus haut que par l'étude d'un exemple régional, celui des provinces africaines (p. 223-297, cf. p. 336-337) : c'est l'affirmation progressive des régions de la périphérie qui sont aussi des zones où l'armée disposait d'un grand poids dans la vie de tous les jours. En l'occurrence il s'agit de l'importance accrue des cités de la Numidie militaire et de l'intérieur de la Césarienne. Ce phénomène, dont on trouve l'écho dans le monde danubien, se double, au III^e^ siècle, de l'apparition au sein des commandements équestres d'hommes qui indiquent ou dont on apprend qu'ils étaient issus des rangs modestes de l'armée. Ils gagnèrent vraisemblablement l'accès à l'ordre avec leur affectation dans une milice équestre (p. 316-336, cf. p. 286). En revanche les chevaliers romains d'ascendance équestre, c'est-à-dire ceux qui étaient enracinés dans l'ordre et qui se trouvaient par leur statut à la partie supérieure des élites locales, dominant la vie municipale et régionale, se seraient progressivement écartés du service de l'État par les commandements. Si l'on considère d'un point de vue quantitatif la documentation dont on dispose, les témoignages sont encore abondants, jusqu'au cœur du règne de Gallien, du maintien des usages les plus traditionnels de l'ordre équestre, en sorte que ces « nouveaux venus » ne constituent qu'une minorité. D'autre part, au cœur de la crise militaire du III^e^ siècle, entre 250 et 275, quand on dut constituer des corps expéditionnaires reprenant le modèle des armées de campagne de Marc Aurèle et de Septime Sévère, si l'on confia toujours les commandements de vexillations légionnaires à d'anciens primipiles, conserva-t-on l'usage de mettre à la tête des vexillations d'auxiliaires des commandants équestres (M. CHRISTOL, *Antiquités africaines*, 17, 1981, p. 133-141)? N'accorda-t-on pas désormais la priorité aux éléments issus du prétoire ou des corps qui lui avaient été peu à peu agrégés, comme le montre la carrière de Traianus Mucianus (M. CHRISTOL, *Chiron*, 7, 1977, p. 393-408)? Ce groupe, pour qui le primipilat n'est souvent qu'un tremplin pour de plus hautes responsabilités, alimente aussi une voie d'accès à l'ordre équestre, mais plus traditionnelle, bien explorée par les travaux de B. Dobson. Mais, à cette époque, par suite des réformes de Gallien, ses représentants purent parvenir jusqu'aux plus hautes responsabilités dans la vie de l'État (M. CHRISTOL, *Civiltà Classica e Cristiana*, 9, 1988, p. 169-204), tandis que les personnes dont H. DEVIJVER dresse la prosopographie aux p. 327-330 ne

détinrent jamais, semble-t-il, autant d'autorité que ces militaires à la forte personnalité. C'est l'importance de ces anciens centurions du prétoire, devenus primipiles puis tribuns de la garde, enfin commandants d'armées, responsables de provinces, et, pour certains, candidats à l'Empire, qui a fait parler d'essor de l'ordre équestre, expression à notre avis fallacieuse puisqu'il s'agit en réalité de l'ascension de militaires jusqu'au sommet de l'État.

Tels sont les problèmes que ce recueil de travaux invite à explorer plus en détail. Ajoutons que sur le modèle de l'ouvrage qui le précéda, ce livre dispose de plusieurs index détaillés qui en accroissent la richesse.